

# CLARITY ACHROMATIC

PURETÉ OPTIQUE, SANS TRACE DE COULEUR

## Réflexion neutre

Le traitement achromatique reflète uniformément toutes les longueurs d'onde du spectre visible, avec moins de 1,5 % de lumière réfléchie. Résultat : aucune teinte résiduelle et une neutralité optique parfaite.

## Aspect visuel authentique

Sans reflets colorés ni teintes parasites, ce traitement garantit une clarté maximale et un confort visuel optimal pour tous les porteurs.

## Traitement de surface haut de gamme

Hydrophobe, oléophobe et antistatique, la surface reste propre plus longtemps et se nettoie sans effort.



"Fashion touch"  
pour solaires



Anti-Rayures



Entretien  
facilité

TRAITEMENT

## Points clés:

- Zéro reflet coloré parasite – idéal avec tous types de teintes ou de montures. Traitement antireflet performant
- Résistance aux rayures
- Propriétés ultra-hydrophobes, oléophobes et antistatiques
- Garantie 3 ans

Index: 1.50 / 1.60 / 1.67 / 1.74





- Traitement Nanotech Hydrophobe & Oléophile
- Couche Antistatique
- Multi-couche Anti-reflet (Composé de 7 couches)
- Permadur (Anti-rayures)
- Verre
- Permadur (Anti-rayures)
- Multi-couche Anti-reflet (Composé de 7 couches)
- Couche Antistatique
- Protection UV
- Traitement Nanotech Hydrophobe & Oléophile

## DES DÉFIS TECHNIQUES

Concevoir des revêtements antireflet haut de gamme, performants exige un équilibre parfait entre science optique et ingénierie de surface. Chaque couche ultrafine est déposée avec précision, apportant une fonction spécifique : réduction des reflets, résistance à l'eau et au gras, propriétés antistatiques, et protection contre les rayures.

Le véritable défi réside dans l'adhérence uniforme des couches, sans compromettre la clarté ni la durabilité du verre. Grâce à des technologies sous vide avancées et à l'assistance plasma, l'alignement moléculaire est contrôlé à l'échelle nanométrique.

Résultat : une surface qui repousse l'eau, résiste à la saleté et à l'usure, tout en offrant un confort visuel durable et un entretien facilité — aussi bien pour le professionnel que pour le porteur.

\* La garantie du fabricant couvre les défauts d'intégrité du traitement de surface des verres (décollement ou fissuration). Elle n'inclut pas les dommages mécaniques causés au revêtement.